

La Direction des études – Le jury de correction

CONCOURS D'ENTRÉE

EN PREMIÈRE ANNÉE DE L'IEPG

ANNÉE 2013

Pour réussir l'épreuve sur ouvrage du concours
Quelques conseils méthodologiques

En accordant un coefficient 3 à l'épreuve sur ouvrage, l'IEP de Grenoble manifeste son attachement pour un mode de sélection qui fait la part belle aux qualités de lecture, vérifiées par des questions ponctuelles, mais sans pour autant s'y renfermer car c'est bien l'appropriation et l'approfondissement du thème abordé dans le livre au programme qui fait la valeur de la dissertation d'ouverture.

En choisissant cette année l'ouvrage de Christian Delporte, *Une histoire de la langue de bois* (Paris, Champs Histoire, 2011, 382 p.), c'est le champ fertile de la communication politique qui est proposé à l'analyse, ou plutôt toutes les formes de non-communication, d'esquive et de fermeture, que désigne la formule colorée et commode de « langue de bois ».

I. S'APPROPRIER L'OUVRAGE

A) De quoi parle-t-on lorsqu'on parle de *langue de bois* ?

Disons-le d'emblée, l'acception du terme qu'en fait l'auteur est extensive et même élastique. Par comparaison, *Le Petit Robert* 2011 définit la langue de bois comme le « langage figé de la politique », et, au-delà, comme une « façon de s'exprimer qui abonde en formules figées et en stéréotypes non compromettants ». Pour sa part, Christian Delporte propose de définir la *langue de bois* comme « un ensemble de procédés qui, par les artifices déployés, visent à dissimuler la pensée de celui qui y recourt pour mieux influencer et contrôler celle des autres. » (p. 10). Voilà qui tend à recouvrir tout le champ de l'art oratoire. Ce n'est cependant là qu'un premier mouvement de définition.

Il importe en effet de compléter cette formule initiale par la prise en compte de l'effet produit par les *procédés* annoncés et qui sont, de fait, énumérés dans la suite du paragraphe : formules stéréotypées, lieux communs, termes abstraits, fausses évidences, questions rhétoriques, approximations, omissions volontaires, euphémismes, métaphores vides de sens, comparaisons vagues, tautologies, tournures impersonnelles, généralisations portées par la voix passive, lexique technique, néologismes ou expressions d'allure savantes, etc. Cette liste n'est pas exhaustive – l'auteur parle de ressources « inépuisables ». Il suffit de noter que la combinaison et la convergence de ces éléments de langage aboutissent à un « art de l'esquive » : c'est bien cette « tactique du détournement » (p. 316), au service de la rétention d'informations inopportunes, de la dissimulation de vérités gênantes et de la neutralisation des critiques, que l'on retiendra comme définition de travail.

Un effort complémentaire de distinction et de définition sera le bienvenu. Le succès médiatique de l'expression *langue de bois* n'interdit pas, bien au contraire, de réfléchir de plus près aux ressorts rhétoriques qu'elle englobe et d'affiner à cette fin la terminologie : (logomachie, logorrhée, phraséologie, sophistique, etc.). Parce que ce sujet porte sur la langue elle-même, le jury est en droit d'attendre des candidats le plus grand soin dans l'usage des mots : décoder des extraits de discours suppose d'employer les termes adéquats (contourner, délayer, éluder, omettre, rebondir, etc.). Idéalement, il faudrait que chaque candidat soit capable de rédiger des pastiches de discours convenu, à la manière des écrits d'invention, comme gage d'appropriation des techniques à l'œuvre !

B) La langue de bois a une histoire

1/ Le cadre

L'étude porte principalement sur le XXe siècle et le début des années 2000. Pour autant, les deux premiers chapitres (sur la Révolution et sur la Troisième République), ne sont aucunement à négliger : la virulence de la langue de la Terreur révolutionnaire et l'académisme de l'éloquence républicaine y apparaissent comme les matrices des deux grands types de langue de bois, à savoir celle pratiquée dans les dictatures et celle en usage dans les démocraties. De même, pour donner quelque profondeur à l'analyse du discours politique tenu en temps de guerre, la propagande napoléonienne ouvre le chapitre VII (p. 149-153). Des références empruntées à l'avant 1914 ont donc toute leur place dans les copies, à condition d'être mobilisées avec précision et à bon escient.

La période étudiée s'étend de 1789 à 2009. Ouvrir l'histoire de la langue de bois par celle de la Révolution française ne signifie pas, tout d'abord, qu'il n'existait pas de précédents. Il suffit de rappeler d'une part, que l'affirmation d'un art de la parole publique dans la Grèce antique s'est accompagnée de techniques oratoires pour la confisquer et la neutraliser ; les sophistes en offrent l'illustration. D'un autre côté, les pastiches d'éloges funèbres, l'essor de la philosophie ou la verve des auteurs comiques soulignent que les citoyens grecs avaient pleinement conscience des risques. D'autre part, on notera que l'Ancien Régime était prodigue en propos qui, par leur dimension rituelle, mériteraient peut-être la qualification de langue de bois, qu'il s'agisse de mémoires courtisans ou de harangues parlementaires. C'est oublier que ces discours compassés et convenus sont indissociables d'un rapport au pouvoir royal, d'un type d'organisation sociale et de pratiques codées de sociabilité. La valeur de l'imitation et l'autorité de la tradition sont par ailleurs largement légitimées par une culture humaniste qui, avec la Renaissance, a mis en avant « le sublime du lieu commun » (Francis Goyet).

Si Christian Delporte date de la Révolution la naissance de la langue de bois, c'est peut-être pour prévenir ce genre d'anachronismes, et c'est en tout cas parce que 1789 consacre l'opinion publique en destinataire privilégiée du discours politique. Il est toujours possible de nuancer ce parti-pris et d'insister sur la seconde moitié du 18e siècle : l'action des Philosophes est d'abord un combat mené, à l'attention d'une opinion publique émergente, contre les discours d'autorité(s) et les stéréotypes porteurs de préjugés ; or ce combat finit par imposer des mots, des thèmes voire des abstractions appelés à devenir hégémoniques. 1789 a cependant l'avantage d'offrir un repère chronologique clair. En outre, la Révolution voit naître et s'affirmer une de ces *novlangues* au vocabulaire codé et connoté, dominantes et dominatrices. Enfin, des contemporains ont eu conscience de ce qui se jouait et ont livré des analyses fondatrices.

Bref, si les candidats doivent avoir à l'esprit que, dans ce domaine comme dans tant d'autres, tout ne débute pas en 1789, le champ d'étude se limitera à celui, bien assez vaste, de la période dite contemporaine (de 1789 à nos jours).

Cette histoire de la langue de bois doit être conduite jusqu'à aujourd'hui. Parce que l'ouvrage est paru en 2009, les exemples cités s'arrêtent bien évidemment à cette date ! Les lignes de force dessinées dans les derniers chapitres pour caractériser la langue de bois du temps présent sont encore très largement valables en 2013. Il vous appartient donc d'actualiser votre répertoire d'exemples à partir de l'actualité la plus récente, de prendre acte, par exemple, du printemps arabe (une sous-partie de l'ouvrage n'est-elle pas consacrée à l'ancien président tunisien Ben Ali, p. 198-204 ?), de mesurer les effets ou non de l'alternance politique française de 2012, de se pencher sur les façons de rendre compte des querelles de mots provoquées par le projet de mariage pour tous ou d'évoquer la guerre au Mali. Le traitement politique de ces épisodes n'a-t-il pas entraîné de nouveaux écrans de fumée verbale masquant les aspérités du réel ?

L'aire géographique envisagée est plus partielle. La France concentre la majorité des références. Le cas des États-Unis apporte des éclairages complémentaires sur la langue de bois en démocratie ; à plusieurs reprises, la diffusion en France des codes langagiers nés outre-atlantique est d'ailleurs mise en évidence. L'exemple allemand n'est sollicité que pour la période nazie. L'autre grand pôle d'analyse est celui de l'URSS et des démocraties populaires (Europe de l'Est, Cuba, Chine, Corée du Nord). Enfin, l'Afrique francophone donne lieu à quelques études de cas. Les candidats sont invités à privilégier ces exemples, ne serait-ce que parce que la documentation complémentaire est aisément accessible. La portée universelle de la langue de bois peut toutefois inciter à élargir la gamme des situations : ne pourrait-on pas bâtir une typologie plus fine de la langue de bois démocratique en prenant en compte d'autres États, jouer du contraste offert, en termes de langue publique, entre le clivage accentué durant les années Thatcher pour le Royaume-Uni et le consensus apparent de la social-démocratie scandinave ? Il y a sans doute bien des leçons à tirer de l'Amérique latine : rien de plus éloquent à cet égard que les 80 ans d'hégémonie au Mexique du « Parti Révolutionnaire Institutionnel » - oxymore qui en dit long sur l'art d'accommoder idéaux et idéologie avec l'exercice durable du pouvoir dans une société inégalitaire.



2/ Analyse

Le développement se compose de 13 chapitres. Sous des titres imaginés, ils examinent successivement les cas de figure suivants :

I. Révolution française et révolution de la langue (France, 1789-1799)

Ce chapitre met en évidence le triomphe d'un vocabulaire révolutionné ainsi que ses conséquences en termes de polarisation politique, sur le mode de l'exclusion. On y trouve également quelques éléments pour décrypter la pratique langagière de quelques grandes figures (Hébert, Danton, Saint-Just ou Robespierre), ainsi qu'un résumé des analyses effectuées dans le présent des événements par des observateurs amusés ou acerbes (Chantreau, Petit, La Harpe, Mme de Staël).

II. Apprentissage de la démocratie parlementaire et fixation des phraséologies (France, 1848-1914)

Cette partie livre des aperçus sur l'homogénéisation et la spécialisation des discours à l'âge républicain en fonction des différents lieux qui composent l'espace public : enceinte parlementaire, manuels scolaires, presse d'opinion (à travers le miroir grossissant des feuilles antisémites), partis politiques (via la mouvance socialiste en général et sa composante guesdiste en particulier). Là encore, la manière dont se figent les discours a inspiré à des contemporains des analyses pionnières, caustiques ou exaspérées (Timon, Lorrain, Frary, Bellet ou Ossip-Lourié).

III. Le langage de la vérité officielle, de Lénine à Poutine (URSS/Russie, de 1917 à nos jours, démocraties populaires)

En régime communiste, une parole d'autorité s'arroge le monopole de la vérité et entreprend résolument de conformer le réel sur l'idéologie. La période soviétique offre sans doute les exemples les plus purs de la langue de bois totalitaire ; les candidats seront donc attentifs à ses modalités que Brejnev illustre jusqu'à la caricature et que l'on retrouve à Cuba, en Chine et en Corée du Nord. Cependant, le discours du pouvoir n'est pas figé et sait se repositionner au gré des enjeux mouvants de la politique intérieure et extérieure. Par la volonté de transparence qui la constitue, la *glasnost* met à nu toutes ces impostures, jette à bas les masques langagiers qui, 70 ans durant, ont fait écran aux réalités. L'entreprise est cependant restée inachevée comme le suggère la réactualisation des anciens codes par Vladimir Poutine.



IV. Les échos français de la langue de bois communiste (1920-1992)

Ce chapitre prolonge le précédent : les retournements spectaculaires auxquels le PCF a été contraint pour s'aligner sur les réorientations politiques décidées à Moscou dévoilent le dogmatisme rigide qui lui est imposé ainsi que tout un vocabulaire et un argumentaire de circonstance. Les années staliniennes ne forment pas la seule période de référence : la défense d'un *bilan globalement positif* a mobilisé, à l'ère de Georges Marchais, toute la gamme des parades et des dérobades.

V. La société et la langue du pouvoir en régime communiste (années 1920 - années 1980)

Cette brève partie met en évidence les efforts tentés pour se jouer de la langue de bois communiste. S'il s'agit, dans certaines situations, d'essayer de corriger de l'intérieur un discours officiel par trop maladroit pour mieux atteindre son but, un répertoire de formules détournées et d'anecdotes piquantes, de pastiches plaisants et de sentences ironiques, illustre l'aptitude de la société civile à tourner en dérision le discours qui lui est destiné.

VI. La langue, une arme au service du NSDAP (Allemagne, des années 1930 à 1945)

Ce chapitre aborde ce que le philologue Viktor Klemperer qualifiait de *LTI* (*Lingua Tertii Imperii*, langue du IIIe Reich). À certains égards, on pourrait s'étonner de la voir figurer au sein de la langue de bois et l'on rappellera à bon droit le cynisme et la brutale assurance dont ont fait preuve des dirigeants nazis guère disposés aux circonvolutions verbales. Les leviers langagiers du conditionnement des masses sont par ailleurs enclenchés avec une intensité telle qu'il semble délicat d'opérer des rapprochements avec d'autres contextes historiques. Il n'en demeure pas moins que l'on tient là un formidable observatoire d'une expérience radicale, totale, d'emprise idéologique sur les mots et sur les hommes.

VII. Le discours d'autorité en temps de guerre (France, 1800-1990, États-Unis, 2001-2007)

Mené sur le mode de la juxtaposition (sont envisagés les cas de figure suivants : les Bulletins de la Grande Armée à l'époque napoléonienne, le bourrage de crâne durant la Grande Guerre, Vichy et l'Occupation, la guerre d'Algérie, la guerre du Golfe vue de Paris et la guerre de George W. Bush contre le terrorisme), ce chapitre interroge la manière dont sont présentées officiellement les opérations militaires, à commencer par leur dénomination.

VIII. Accents africains de la langue de bois (Afrique, des années 1960 aux années 2000)

Au fil d'une galerie de portraits grinçants (Bokassa, Mobutu, Ben Ali), ce chapitre envisage une éventuelle spécificité de l'Afrique post-coloniale : la parole publique y est confisquée sans vergogne par des dictateurs usant de ce monopole pour faire admettre les autres privations dont souffrent les habitants. Les procédés mobilisés sont parfois si grossiers qu'ils illustrent jusqu'à l'absurde les ressorts de la langue de bois et le mépris à l'égard des citoyens dont il est expression. Là encore, l'humour de la rue, habile à ridiculiser les codes langagiers, témoigne des capacités de résistance civile. Sans autre vraie justification que géographique, une sous-partie analyse la diffusion de la haine ethnique au Rwanda.

IX. Les mutations de la langue de bois en un demi-siècle de démocratie (France des années 1950 aux années 2000)

La langue de bois n'est ni monocorde ni monolithique à plus forte raison dans le contexte d'une démocratie représentative comme la France contemporaine : les attentes de l'opinion conduisent le personnel politique à réinventer les formes de la langue de bois pour en perpétuer la logique de fond. Les mutations qu'enregistrent les moyens audiovisuels concourent puissamment à cette adaptation : les ténors de la IVe République s'y essaient, Alain Peyrefitte a cru pouvoir maîtriser les canaux de l'information lors du premier mandat gaullien. Sont également examinés les mots fédérateurs, les slogans de communication politique et les petites phrases qui font le quotidien de la vie politique française. Un renversement s'amorce en définitive : si, durant les années 1970-1980, la langue technocratique (l'«éna-langue ») a constitué par excellence la langue de bois par les facilités qu'elle offre pour éluder les sujets qui fâchent, son aplomb abscons et arrogant a entraîné en réaction une aspiration à plus de simplicité au service de la vérité.

X. Modulations personnelles et passages obligés (France des années 1950 aux années 2000)

Ce chapitre prolonge le précédent en opérant un double gros plan. D'une part, sont présentées les inflexions personnelles dans l'art de la langue de bois opérées par trois maîtres du genre : De Gaulle, Jack Lang, Jean-Marie Le Pen. D'autre part, sont décryptés deux éléments incontournables du paysage et du calendrier politiques : le rôle des porte-paroles et les messages assénés lors des soirées électorales.

XI. Un temps fort de la langue de bois : les conjonctures de crise (France, Ve République)

À partir du cas d'école offert par la communication d'État autour des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl pour les Français, ce chapitre s'attache à l'art délicat de dissimuler les vérités désagréables auquel s'évertuent les hommes au pouvoir en période de crise : le tournant de la rigueur (1982-1983), les façons d'appréhender la crise des années 1970 aux années 2000, la gestion des discordes intestines (congrès socialistes, duels entre personnalités rivales à droite).

XII. L'ostentation du parler-vrai : la nouvelle langue de bois (France, de Pierre Mendès-France à Nicolas Sarkozy)

Devenue la norme actuelle du langage politique comme l'a signalé avec éclat le style assumé par Nicolas Sarkozy, l'ostentation d'un langage de vérité - d'une vérité associée la simplicité des formes, à la familiarité des références et à la sensibilité pour les situations vécues -, a pourtant une

longue histoire (Pierre Mendès-France, Jean-Jacques Servan-Schreiber, Michel Rocard). Dans ce cadre, tandis que les ténors des partis de gouvernement s'engagent à combattre les « conformismes » et à lever les « tabous », prospèrent aux extrêmes des courants populistes parlant haut et fort au nom et avec les mots du peuple. À force d'être répétées, les charges contre le système finissent cependant par s'émousser et leurs auteurs s'intégrer dans le jeu de rôles attendu. Les mécanismes (poids des conjonctures politiques, changement de support médiatique) qui réduisent les éclats authentiques du parler-vrai en *gaffes* sont dévoilés au fil d'une poignée d'exemples fameux. Cette analyse fait entrevoir l'impossibilité de rompre véritablement avec la langue de bois : lorsqu'elles ne sont pas calculées, ces saillies engendrent des effets si dévastateurs que leurs auteurs, piégés par la retransmission de propos coupés de leur contexte d'énonciation, en viennent à diluer leur teneur et à ainsi à se remettre au diapason des conformismes ambiants.



XIII. Une novlangue néolibérale ? La fabrique des langues de bois contemporaines (États-Unis, France, Union Européenne, années 1980-2000)

Cet ultime chapitre s'attache au cadre de production des conventions du langage politique contemporain. L'adaptation aux canons des émissions télévisuelles conduit à un relâchement du niveau de langue pour mieux « coller » à leur auditoire, sans nullement garantir plus d'authenticité. La vague de fond du *politiquement correct* est ensuite abordée avec une attention particulière sur ses origines et sur les polémiques suscitées tant aux États-Unis qu'en France par cette ample révision lexicale qui, à force d'euphémismes et de périphrases, tend à effacer tout ce qui dans le vocabulaire pourrait avoir de discriminant. En contrepoint, l'imprégnation de la langue du

marché est mise en évidence : elle masque partiellement la brutalité des rapports sociaux, elle est gage de modernité pour le personnel politique qui l'adopte. La diffusion de l'« eurolecte », en dehors de son terreau bruxellois, procède d'une logique similaire et concourrait à imposer la même vision du monde.

3. Mode d'emploi

Cette synthèse impose donc de se familiariser avec une série de situations historiquement datées. Celles-ci sont d'abord à connaître pour elles-mêmes. Dans la plupart des cas, l'enseignement dispensé dans le secondaire y suffit ; encore faut-il entretenir et approfondir ce savoir au cours de la préparation, et le mobiliser en fonction de l'angle imposé lors de l'examen. Tout placage de connaissances générales inutiles à l'explicitation des contextes d'énonciation et des sous-entendus d'un discours est à proscrire. C'est ainsi : seules des connaissances à la fois précises et panoramiques sont en mesure de fournir les éléments pertinents pour nourrir une copie.

Afin d'éviter la fragmentation et la juxtaposition, il faut d'ores et déjà réfléchir aux thèmes transversaux qui rapprochent les différentes époques examinées. Portant sur deux siècles et concernant plusieurs continents, l'ouvrage invite à une démarche d'histoire comparée. Les circulations internationales observables d'une démocratie à l'autre (États-Unis, France) et surtout au sein de ce qui fut le bloc communiste font d'ailleurs l'objet de remarques incidentes dans l'ouvrage étudié. Comme toujours, tenter des rapprochements expose à deux écueils : d'une part, celui d'une comparaison trop pointilleuse qui réfute tout parallèle au motif d'incontestables différences de contextes ; d'autre part, celui d'une uniformisation abusive qui conduit aux pires défauts (anachronisme et relativisme qui tendrait à mettre sur le même plan tous les discours, à voir se répéter partout les mêmes manipulations).

C'est là l'une des difficultés que pose cet ouvrage. Deux livres le composent en effet : l'un traite de la langue de bois en contexte de démocratie libérale ; l'autre, de la langue de bois de dictatures Ce choix a l'intérêt d'éveiller la conscience critique des citoyens à l'égard de la tendance à l'uniformité des discours offerts dans un cadre pourtant pluraliste (le chapitre XIII est exemplaire en la matière en ce qu'il suggère que les partis de droite finissent par adopter les mots imposés par les partis de gauche, et vice-versa), mais il appelle à opérer des distinctions majeures : monopole idéologique, tonalité agressive ou anesthésiante, possibilité de contre-discours pour les opposants et marge de manœuvre des journalistes, etc. À ces oppositions flagrantes s'ajoutent des différences plus subtiles qui ont le mérite de ménager des transitions : les dictateurs recherchent

le consentement, les partis de gouvernement dans une démocratie recherchent le consensus – la langue fournissant dans les deux cas des procédés pour y parvenir.

Seule une réflexion plus large sur *le* politique permettra de mieux d'appréhender les similitudes formelles sans tomber dans l'amalgame. C'est également au moyen d'une approche large de l'espace public et des conditions d'exercice de la vie politique que pourra être résolue cette autre difficulté offerte par l'ouvrage, celle d'une définition maximaliste de la langue de bois. En définitive, tout discours public, pourvu qu'il soit spécialisé, attendu ou calculé, mériterait d'être qualifié de la sorte ; tout discours public qui prétend s'en démarquer serait suspect d'illustrer la vitalité de la langue de bois. Il faut se donner les moyens de contrer ce doute radical. Notons au passage que toute manifestation intempestive de subjectivité est à proscrire. C'est une copie d'histoire que vous devez rédiger, non un pamphlet : l'indignation n'a pas à s'y exprimer. Les marqueurs d'émotivité (comme les !), les appels à la connivence du lecteur (…) sont inopportuns. L'ironie même doit être maniée à précaution.

Seront valorisées les copies qui, en fonction du sujet posé, apporteront les éléments de mise en contexte aptes à éclairer les situations. Il s'agit d'identifier les caractéristiques de la langue de bois, d'indiquer pourquoi elle prend telle ou telle forme, les conditions qui rendent tout autre langage – plus franc, plus direct, -, difficile à tenir. La langue de bois a sa vertu même si elle se borne à la recherche du moindre mal, au souci de ne pas braver l'opinion, brusquer les évolutions ou braquer les oppositions. Un langage codé contribue à sa manière au processus de civilisation, facilite la vie en société, même si l'on ne saurait s'en satisfaire à terme.

C) Chercher ailleurs

L'échec de candidats sérieux et la déception qu'ils peuvent dès lors éprouver tient en général à une incompréhension radicale de ce que le jury était en droit d'attendre : celui-ci n'exige pas du candidat la récitation par cœur d'un savoir complet et définitif épuisant le texte (« Voilà, j'ai tout dit ! »), mais il vérifie que le candidat sait utiliser les analyses et les interprétations étudiées pendant la préparation, de façon à produire une analyse et une interprétation nouvelles et singulières qui soient adaptées à une problématique précise. Pour se développer pleinement, celle-ci gagne à être alimentée par d'autres sources que celles du livre au programme.

Ce dernier est au centre de votre préparation. Cela signifie qu'il y a une place pour des lectures périphériques. Comme l'an dernier, l'intitulé du sujet peut explicitement en appeler à « vos connaissances personnelles ». Par définition, celles-ci vous sont personnelles et l'on ne saurait donc en établir la liste… Elles peuvent en tout cas se manifester de plusieurs manières. Toutes les ressources d'une culture générale gagnent à être mobilisées pour ne pas donner

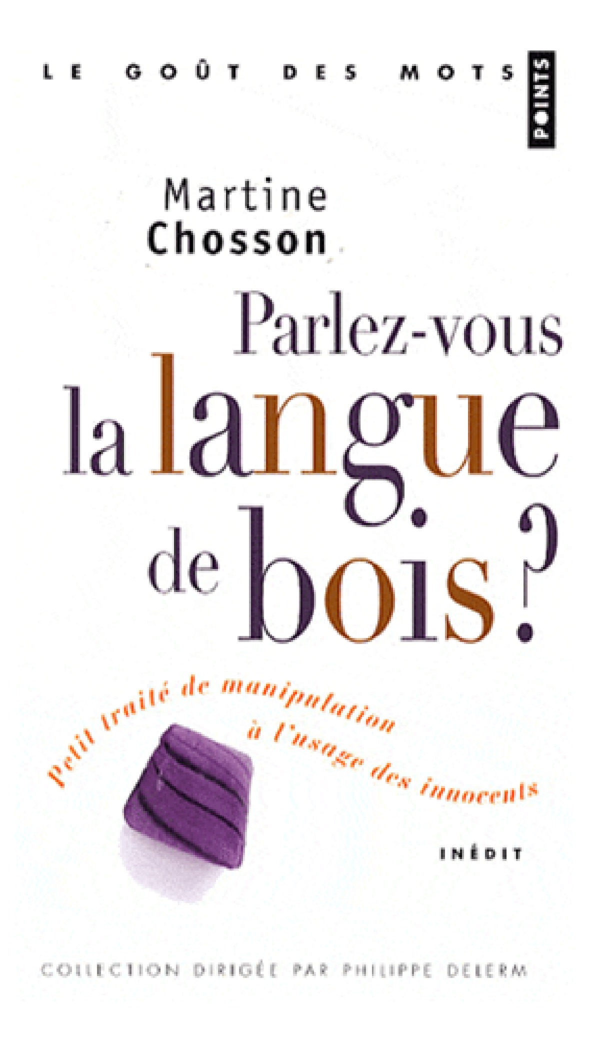
l'impression d'une assimilation mécanique et fragmentaire. Christian Delporte a fait le choix d'une écriture sur le mode de la légèreté et de l'allusion humoristique : on n'y trouve donc pas toujours les éléments de mise en contexte nécessaires ni les notices biographiques utiles. Il vous revient de les fournir lorsqu'elles sont susceptibles d'éclairer les propos rapportés. Il n'est pas inutile, par exemple, de recourir directement aux écrits de George Orwell, à l'origine de l'expression *new speak* - en français *novlangue* -, pour désigner le langage stéréotypé par lequel la réalité est édulcorée.

Disons-le encore : la collection de situations traitées par l'ouvrage n'est en rien exhaustive. Il sera judicieux de varier la palette des exemples, de combler certaines lacunes (le langage diplomatique, la langue de bois des institutions internationales telles que la SDN, l'ONU et leurs branches spécialisées, le révélateur des situations de transition démocratique en Espagne, en Amérique du Sud ou en Asie). Pour répondre pleinement aux enjeux d'actualité au cœur de la dissertation d'ouverture, il appartient aux candidats de réfléchir aux effets ambivalents d'Internet et des réseaux sociaux (seules quelques lignes conclusives y sont consacrées, p. 351-352). Si la monopolisation de la parole publique et la maîtrise des discours – conditions requises à la perpétuation de la langue de bois – s'y trouvent battues en brèche, ces supports favorisent également des stratégies d'esquive, ne serait-ce que parce que l'instantanéité et l'universalité de la diffusion ne remplacent pas la mise en présence d'un éventuel contradicteur. Complaisants voire complices, ou au contraire combattifs, les journalistes ont en effet leur part de responsabilité dans l'épanouissement ou non de la langue de bois (p. 315-318 et 349-350).

Enfin, il y a lieu de s'interroger sur la réception de ces discours stéréotypés, au-delà des seules parades humoristiques mentionnées par Christian Delporte à propos des pays soumis à un régime communiste ou à la dictature d'un Mobutu. En effet, la question de l'efficacité de ces formules incantatoires ou éculées mérite pour le moins des développements complémentaires : qu'en est-il de l'adhésion du public à la mystification langagière qu'on lui impose ? Que signifie le silence d'une opinion bâillonnée ou désabusée ? Lorsque les destinataires du discours identifient le refrain trop connu entonné par son émetteur, l'attention qu'ils leur accordent ne se fait-elle pas oblique et le scepticisme toujours plus accru ? Le bon sens et les réalités vécues n'opposent-ils pas d'infranchissables barrières aux abstractions venues d'en haut ? Autant d'interrogations qui pointent la faiblesse performative (c'est-à-dire la capacité à réaliser ce qui est énoncé – *Quand dire c'est faire*) de la langue de bois, autant de questions auxquelles il convient de se préparer à l'avance !

La synthèse étudiée ne représente qu'une porte d'entrée fort commode à un vaste sujet. Les candidats qui feront l'effort d'explorer la bibliographie finale, classée thématiquement (p. 365-375), en retireront de précieux avantages. Il suffit de consulter un titre par rubrique pour

accroître de façon ciblée et décisive ses connaissances : votre réflexion problématique y gagnera en densité, vos exemples seront plus originaux et plus détaillés, vos analyses étoffées, vos perspectives élargies. Notez bien qu'une partie des références mentionnées dans la bibliographie consiste en des articles d'un volume d'une dizaine de pages et que nombre d'entre eux sont désormais accessibles en ligne (Persée, Cairn) : voilà de quoi élargir le vivier des références convoquées dans la copie !



II. SE PRÉPARER AUX ÉPREUVES

Les annales des concours d'admission sont disponibles sur le site de l'IEPG (www.sciencespo-grenoble.fr/etudier-a-sciences-po/annales). Il est bon de se familiariser par avance avec la tournure des questions et des sujets. En tout cas, il faudra être très attentif, le jour de l'épreuve, aux consignes. Il ne s'agit pas de conseils mais bien de directives : s'il vous est demandé une réponse en une quinzaine de lignes, il faut s'y conformer, et ne pas se borner à une poignée de lignes ou, au contraire, se lancer dans une réponse s'étalant sur plus de vingt lignes. De même, si l'on vous demande de rendre votre plan apparent, cela signifie que les copies qui ne mettront pas en évidence les titres des parties et des sous-parties suivies (par le biais d'une numérotation - I, II, III / A, B, C -, du passage à la ligne) seront sanctionnées. Au-delà de ces remarques formelles, précisons l'esprit qui préside aux deux parties de l'épreuve sur l'ouvrage.

A) Répondre aux questions

La première, d'une valeur de 6 points, consiste en deux questions portant sur le contenu du livre au programme. Selon la nature des questions, la note de chacune des réponses peut être 2, 3 ou 4. Limitées en volume à douze/quinze lignes chacune, celles-ci ne doivent pas être conçues comme des dissertations à l'échelle réduite. Il s'agit bel et bien d'un contrôle de connaissances et il faut donc y répondre de façon aussi précise que possible. Le format restreint n'autorise aucun délayage. Le propos doit être dense et bien mené.

Les questions portent sur des thèmes abordés dans le livre sur plus d'un paragraphe mais sans dépasser une dizaine de pages : cette fourchette facilite en soi le calibrage des réponses. L'exercice doit ainsi prouver que la lecture de l'ouvrage a été faite, et bien faite, que ses arguments, ses références et ses expressions sont compris et assimilés. Les candidats peuvent donc s'attendre à être interrogés aussi bien sur le sens de l'*authenticité* mise en avant par Mobutu (p. 186-192) que sur les précautions sémantiques qui ont préparé le tournant de la *rigueur* en 1983 (p. 270-276). La brièveté des réponses rend envisageable leur rédaction préalable au brouillon, quitte à les améliorer au moment de les recopier sur la copie de concours.

B) Réussir la dissertation

La seconde partie de l'épreuve consiste en une dissertation et représente 14 points sur 20, c'est dire son importance.

1/ L'esprit d'une dissertation

La dissertation doit viser à une démonstration à partir d'un problème, explicite ou implicite, posé par l'intitulé du sujet, qu'il revient en tout cas au candidat de faire ressortir nettement.

Pour le résoudre, il faut poser une question pertinente et porteuse en introduction, proposer des hypothèses dans le développement en les étayant par une argumentation progressive, illustrée par des exemples précis et pertinents. En conclusion, vous répondrez à la question initialement posée.

La dissertation est donc un exercice argumentatif qui suppose de votre part une capacité de sélection et de réorganisation du savoir en fonction du sujet. Elle ne se borne pas à un simple test de connaissances : celles-ci n'ont d'intérêt que redéployées et réinterrogées en fonction d'une réflexion spécifique.

2/ Marche à suivre

La compréhension du sujet est primordiale, ce qui implique que chacun des termes de l'intitulé soit défini avec précision. D'où l'importance qu'il y a à maîtriser les termes en jeu. « Sincérité », « vérité » ou « réalité » ne sont pas synonymes. Un « électeur » ne se confond pas avec un « auditeur », ni un « citoyen » avec un « habitant ». Les mots de liaison ont aussi leur importance et doivent être correctement interprétés, à l'exemple de « et », qui peut inviter à une comparaison (« La langue de bois aux États-Unis et en URSS ») ou une mise en relation (« Télévision et langue de bois »). Ce « et » ne doit pas être compris comme une simple juxtaposition. Il ne s'agit donc surtout pas de traiter successivement des deux termes, même pour les confronter en troisième partie.

Vous devrez vous plier aux dates butoirs et à l'espace concerné, en réfléchissant aux logiques auxquelles ces choix obéissent. De même, au sein de ce cadre, prenez en considération les idées qui traversent la période et leurs évolutions. Ce travail de délimitation et de mise en contexte, en fonction des termes du sujet, doit permettre de trouver le problème posé.

Le plan vise à répondre de façon dynamique à ce problème. Afin que votre démonstration soit intelligible, partez du général au plus spécifique. N'oubliez pas qu'en définitive, il vaut mieux un bon devoir qu'un bon plan. Ce qui implique que votre plan soit adapté à ce que vous savez (ne pas prévoir de sous-parties pour lesquelles vos connaissances seraient insuffisantes).

3/ Du plan au développement

Il n'existe pas de plan type ni de problématique passe-partout : c'est là le propre de la langue de bois, et il n'est donc pas question d'indiquer ici des consignes reconductibles, qui ne pourraient avoir qu'un sens parodique, à l'instar du « Guide à l'usage des apparatchiks débutants pour un discours universel », publié dans la *Gazette de Varsovie* en 1981 (p. 124-127). Point de guide pour une dissertation universelle ; en revanche, des règles sont à respecter car il ne faut pas confondre reproduction de stéréotypes éculés et respect des formes de l'exercice. Dans le cadre d'un concours, les candidats sont évalués à la même aune, et ceux qui se dispenseraient d'emprunter le parcours commun se disqualifient par là même. Il n'y a donc pas de plan type, même s'il est vrai qu'en fonction du type de sujet, certains plans sont à privilégier et d'autres à proscrire :

- Sujet évolutif : le but est de mettre en évidence, entre deux dates, des périodes bien caractérisées (« La langue de bois en France, des années 1960 au début des années 2010 »).
- Sujet descriptif : généralement introduit par un verbe-sujet, (« Parler vrai… »), ce type de sujet invite à une description approfondie des pratiques.
- Sujet sur les causes et conséquences : il s'agit d'établir une typologie des mobiles ou des effets, directs et indirects, majeurs ou mineurs.
- Sujet bilan : il faut dégager les dynamiques et les faiblesses d'un État, d'une politique, les conséquences d'un événement (« Les effets de la langue du Troisième Reich sur le quotidien des Allemands »).
- Sujet tableau : répertorier et mettre en relation les caractères de la situation, à une date, à un moment donné (« L'éloquence républicaine en la France à la veille de la Grande Guerre »).
- Sujet comparatif : mettre en évidence les rapports entre deux ensembles (« Parler politique à la télévision en France et aux États-Unis », « La langue de bois dans les démocraties libérales et dans les systèmes totalitaires »).
- Sujet dialectique : rechercher et organiser les arguments pour ou contre afin de répondre à une question (« En quoi peut-on dire que le parler-vrai est la langue de bois actuelle ? »).
- Biographie : étudier un personnage et son œuvre (« Brejnev et la rhétorique soviétique »).

On ne saurait donc pas indiquer *a priori* une préférence pour un développement d'ordre chronologique (qui s'impose lorsque les évolutions sont très marquées au sein d'une période couverte) ou thématique (à privilégier lorsque la période couverte est restreinte). Une combinaison est en général bienvenue.

4/ La rédaction

L'introduction

Une dissertation comporte des séquences successives :

- Une phrase d'amorce. Éviter toute banalité consternante ce qui serait un comble au vu du thème, sans pour autant succomber à l'attrait de faux paradoxes. Une citation bien choisie est souvent une bonne entrée en matière. La mise en place d'une alternative, la confrontation de deux situations (correspondant aux dates qui encadrent le sujet) permet à la fois d'attirer l'attention et de baliser le terrain.
- Mise en contexte
- Annonce du sujet. Celui-ci doit reprendre les termes exacts de l'intitulé.
- Définition et discussion des termes de l'intitulé.
- Examen du problème posé, formulation en une problématique.
- Annonce du plan, c'est-à-dire indiquer le mouvement qui anime vos deux ou trois grandes parties.

Le développement

Chaque grande partie se subdivise en 2-3 sous-parties, qui correspondent à un paragraphe. Celui-ci se structure autour d'une idée principale, étayée d'arguments secondaires et illustrée par un exemple. Celui-ci n'a de valeur que s'il est traité au-delà de l'espace d'une parenthèse, d'une simple et vague allusion. Les exemples doivent être analysés : il ne saurait être question de renvoyer seulement à un nom et à une date en une parenthèse désinvolte. Dites-vous que le jury n'est pas censé identifier les cas évoqués : les allusions doivent être explicitées, les auteurs présentés, les situations décodées. La langue de bois n'a pas les mêmes accents selon qu'un homme politique s'exprime en meeting, à la radio, au journal télévisé, dans un talk-show, etc. Il faut expliciter les paramètres des prises de parole : l'usage de telle ou telle formule, creuse chacune en leur genre, doit pouvoir être expliqué en fonction des ressources prêtées à l'auditoire et des effets pragmatiques escomptés par l'auteur. Quant au contenu même de la citation, il ne se suffit pas à elle-même : il vous appartient de convaincre le jury de la pertinence de la citation utilisée, ce qui implique une mise en évidence des procédés d'évitement employés (voix passive, vocabulaire technocratique, exemples à valeur générale, etc.).

La conclusion

- résumer les principaux acquis de la démonstration administrée dans le développement.

- répondre à la question posée par la problématique.
- ouvrir le sujet. La dissertation s'achève, mais le sujet n'est pas épuisé. Vous pouvez donc signaler un autre problème, apparenté à celui qui vient d'être traité, ou bien ouvrir sur l'avenir en annonçant des évolutions qui replacent le sujet dans la perspective du long terme.

Ajoutons que le plus grand soin doit être apporté à la syntaxe et à l'orthographe.

Bon travail et bonne chance à toutes et tous !